



La gestion de la dette commune

Par **gbokolo**, le **25/04/2010 à 14:02**

Bonjour,rnj'aimerais avoir une reponse à cette question.merci

Par **Upsilon**, le **25/04/2010 à 17:06**

bonjour !rnAvoir la question aide à répondre, merci ! =)

Par **Upsilon**, le **25/04/2010 à 17:12**

re bonjour, je viens de voir vos trois posts sur des sujets qui me font penser carrément à des sujets de dissertation pure et dure. rnrnP Petite mise au point: S'il s'agit de sous traiter vos dissert de fac, hors de question (au moins pour ma part) de faire le travail à votre place. Nous sommes la pour conseiller et aider des personnes pour des situations juridiques réelles et en aucun pas pour faire les devoirs. rnrnEn revanche, s'il s'agit d'une vraie question posez la. S'il s'agit d'une demande d'aide à rédaction, posez votre question mais n'attendez pas que l'on rédige pour vous ! rnrnUpsilon. rnrnP: Suppression des deux autres posts et réunion dans celui ci:rnrnPOST N°1: dette communernPOST N°2: La nature de la cogestion;la gestion des biens réservés;la gestiornPOST N°3 : La nature juridique de la communauté